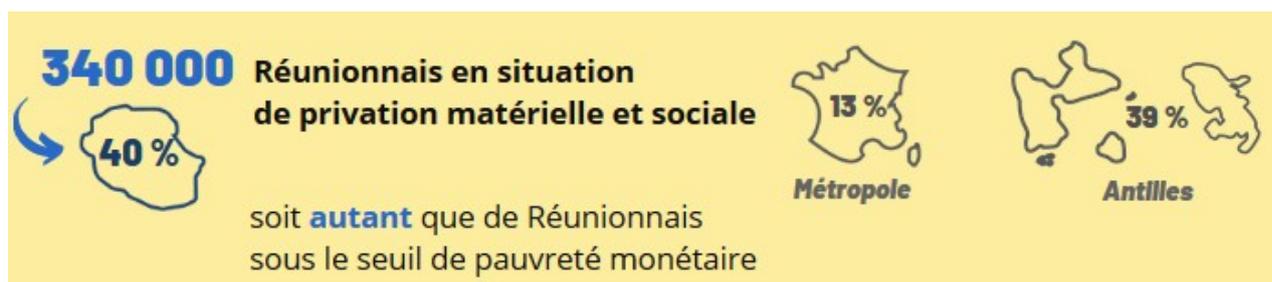


Saint-Denis, le 17 décembre 2020

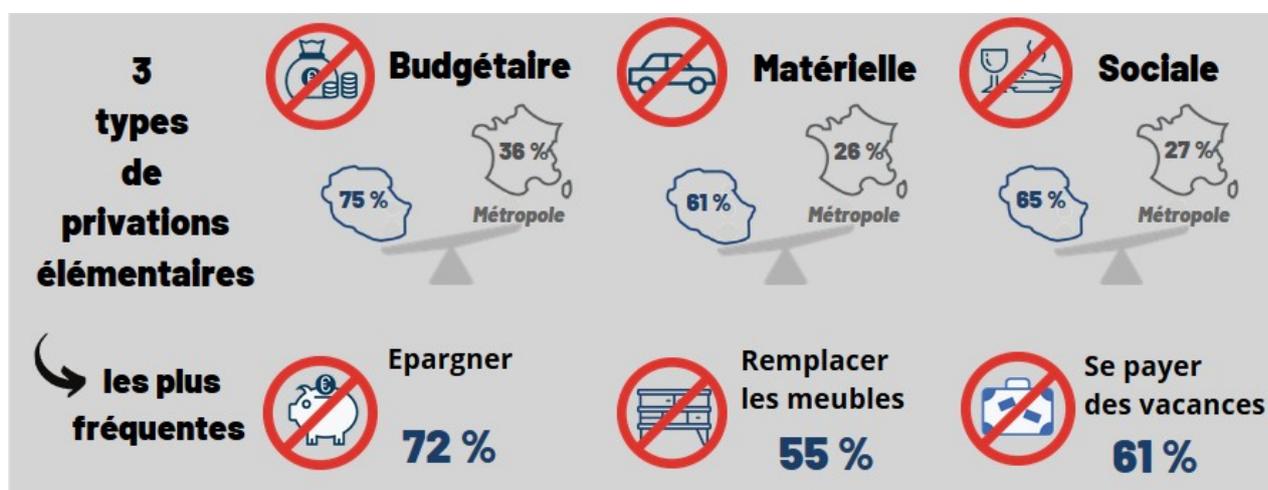
PRIVATIONS MATÉRIELLES ET SOCIALES ET SATISFACTION DANS LA VIE

QUATRE RÉUNIONNAIS SUR DIX SONT EN SITUATION DE PRIVATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

En 2018, 340 000 Réunionnais sont en situation de privation matérielle et sociale, soit 40 % de la population. Cette part est trois fois plus élevée qu'en France métropolitaine et du même ordre que le taux de pauvreté monétaire.



Ces personnes sont privées de certains éléments considérés comme indispensables à une vie décente. Certaines de ces privations élémentaires touchent une majorité de la population, comme l'absence d'épargne (sept personnes sur dix), l'incapacité à se payer des vacances (six personnes sur dix) et la difficulté à s'acheter de nouveaux meubles (plus de cinq sur dix).



Populations davantage concernées



Les chômeurs, les parents isolés, les personnes en mauvaise santé, celles peu diplômées ainsi que les jeunes sont davantage concernés. Ils disposent en effet le plus souvent de revenus plus faibles, du fait de l'absence d'emploi ou de l'occupation d'un emploi à faible revenu.

Les personnes touchées par ces privations rencontrent deux fois plus souvent des difficultés de logement que les autres, principalement liées à l'humidité. Elles ne sont pas plus nombreuses à devoir rembourser un emprunt supérieur à un tiers de leurs revenus, mais sont deux fois plus souvent à découvert tous les mois.

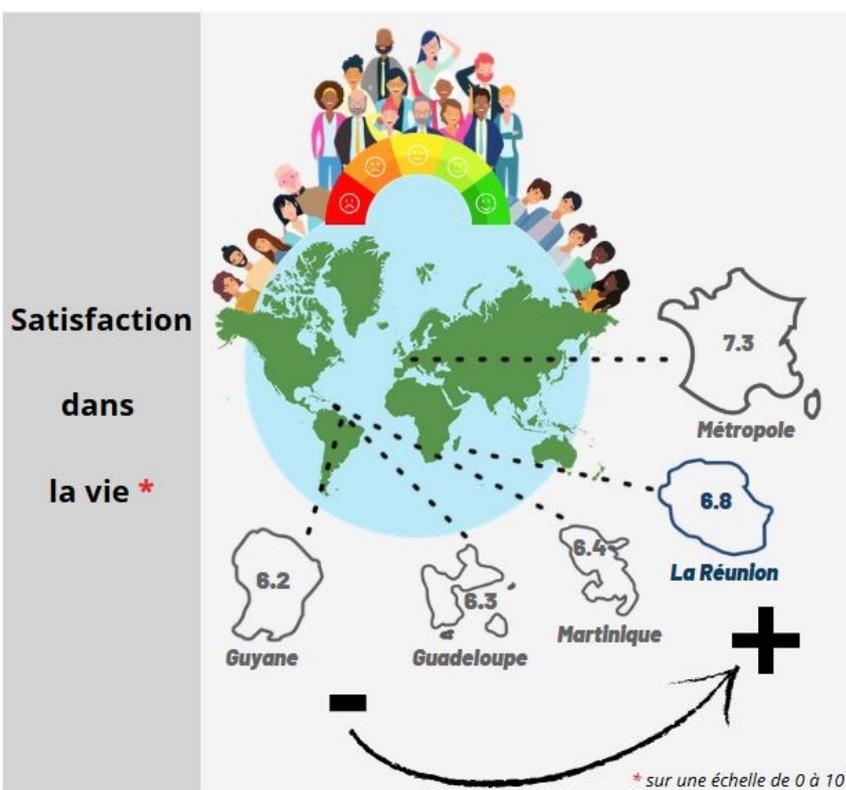
Difficultés rencontrées par les personnes en situation de privation

2 fois + souvent de difficultés de :



DANS LES DOM, UNE INSATISFACTION PLUS FRÉQUENTE VIS-À-VIS DES CONDITIONS MATÉRIELLES AMOINDRIT LA SATISFACTION DANS LA VIE

En 2018, les personnes âgées de 16 ans ou plus vivant dans les DOM historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion) se déclarent moins souvent satisfaites de la vie qu'elles mènent actuellement que celles de France métropolitaine. Les habitants de La Réunion expriment un degré de satisfaction plus élevé que dans les autres DOM. Dans tous les territoires, le niveau de satisfaction dans la vie dépend avant tout de l'appréciation de sa situation financière et de ses conditions de logement. Une moindre satisfaction vis-à-vis de ces éléments dans les DOM explique en partie l'écart avec la métropole. Indépendamment des conditions matérielles, l'appréciation de ses loisirs et de ses relations personnelles contribue également au bien-être. L'état de santé ressenti, hormis s'il est très mauvais, a une incidence moindre sur la satisfaction globale.



Service presse de l'Insee La Réunion-Mayotte
0692 448 358 – inseeoi-communication@insee.fr

